

M.Le Député-Maire, M.Le Préfet ,  
M.M les représentants du Conseil Régional, et du Conseil Général  
M Mme les Elus, Monsieur l'Ambassadeur  
Mesdames Messieurs les Présidents d'associations  
Mesdames Messieurs Les représentants des organisations patriotiques ou syndicales  
Monsieur le secrétaire départemental du PCF  
Madame la Secrétaire de Union Départemental des syndicats CGT  
Mesdames Messieurs représentants les familles de Fusillés  
Mesdames Messieurs

Vous partagerez sans doute ce compliment aux enfants, à leurs enseignants, à nos amis de

l'OCCE, Nous les remercions, les félicitons pour le travail qu'ils viennent de nous présenter. C'est aussi dans de tels moments que nous apprécions le dévouement des enseignants, leur attachement à la qualité de notre système éducatif . Ils mériteraient en ces

temps difficiles plus d'attention, de moyens, de reconnaissance pour leurs nobles missions.

Il y a 70 ans, un groupe de jeunes Résistants des bataillons de la jeunesse communiste exécutait le feldkommandant de la place de Nantes. Il s'agissait d'un acte de résistance et non

pas d'un assassinat comme trop souvent nous pouvons encore le lire aujourd'hui.

Les assassins n'étaient pas du côté des Résistants, mais bien du côté de l'armée d'occupation

nazie et de ses complices de Vichy.

Dès 1940, l'occupant se livrait à des exactions, fusillant pour l'exemple, massacrant les populations civiles notamment sur les routes de l'exode.

Les nazis et leurs complices de Vichy arrêtaient et Internaient des syndicalistes, des démocrates, des militants qu'ils savaient être leur ennemis politiques. Dès l'été 40, ils constituaient des réserves d'otages.

A partir du 23 août, tous les Français arrêtés sont considérés comme otages.

Les anciens combattants de Nantes, arrêtés une première fois le 15 janvier 1941, bénéficient

d'un non lieu à la mi-février, mais ils sont à nouveau incarcérés dans les jours suivants.

Léon Jost, dès le mois de mai, laisse percevoir dans sa correspondance ses inquiétudes.

Inquiétudes qui se confirment, après les condamnations du 15 juillet et plus encore à la suite

de leur pourvoi en appel. Le 27 août, Marin Poirier voit sa peine de quatre ans et demie de réclusion commuée en peine de mort. Il sera le premier fusillé, en ce lieu, dès le 30 août 1941.

L'attentat de Nantes et celui de Bordeaux, survenant après celui du métro Barbès, avaient pour

objectif de montrer que la répression n'arrêterait pas les Résistants. Dès lors, les nazis et Vichy ne pourront plus passer sous silence les actes des Partisans.

Le 22 octobre une page se tourne. La désignation des otages à fusiller avec la complicité active

du ministre Pucheu, (l'homme du comité des forges) et l'exécution en masse d'otages, au lieu

de terroriser la population, agiront comme un révélateur.

Une France, encore sous le choc de la débâcle et des illusions, va prendre de plus en plus conscience de la félonie d'un Maréchal se présentant comme un moindre mal, un bouclier «ayant fait le don de sa personne...» pour justifier l'armistice et sa politique de collaboration.

L'occupant apparaît sous sa véritable nature. Le mythe du soldat correct et courtois envers la population s'efface. En effet, partout cette exécution suscite l'indignation et la colère. Elle frappe de manière irréversible la conscience des habitants de Nantes et du Castellebriantais, comme de l'ensemble de la population française. Elle jouera un rôle important dans la mobilisation des énergies pour combattre l'occupant nazi. Son retentissement est considérable dans le pays comme à l'extérieur.

Le silence officiel d'un Pétain ne protestant pas contre de telles atrocités, accentue le divorce entre l'opinion et Vichy.

Le 25 octobre le général de Gaulle déclare à radio Londres: « En fusillant nos martyrs, l'ennemi a cru qu'il allait faire peur à la France. La France va lui montrer qu'elle n'a pas peur de lui [...]».

Les réactions de plusieurs chefs d'États, dont Winston Churchill et Franklin Roosevelt donnent à cet événement un retentissement international. Un tract daté du 25 octobre est largué entre le 30 octobre et le 4 novembre 1941 sur la France. Il comporte d'un côté la déclaration de Churchill au sujet des otages, et de l'autre côté celle de Roosevelt. Radio Moscou et Radio

Londres, la presse alliée se feront l'écho des fusillades en diffusant notamment le texte d'ARAGON «le témoin des martyrs».

En ce lieu, dans ce stand de tir du Bêle, Marin Poirier ouvre une longue liste de suppliciés; plus de quatre vingts Résistants ainsi que des soldats allemands, des polonais déserteurs anti-nazis y seront fusillés durant l'occupation.

Le sang des 16 fusillés du 22 octobre 1941 à peine séché, ce sont encore cinq patriotes qui seront mis à mort, les 28 novembre et 17 décembre.

L'année 1942, les 13 et 20 février, le 27 mars, les 23 et 30 avril, le 26 mai, beaucoup d'autres

jeunes pour la plupart extraits du camp de Châteaubriant sont assassinés dans ce stand de tir du Bêle.

Le 18 janvier 1943, Siegfried Holzmann est exécuté pour sabotage puis les 37 FTPF du «procès des 42» dont cinq Républicains Espagnols, les 29 janvier, 13 février et 7 mai. Le 20 mars encore deux jeunes patriotes polonais de 19 ans, puis le 25 août encore 13 FTPF du «procès des 16».

Tous, nous les associons à l'hommage que nous rendons ce soir aux otages du 22 octobre 1941.

Aux 16 de Nantes, aux 27 de Châteaubriant et aux cinq du Mont Valérien nous associeront

aussi les 50 patriotes qui le 24 octobre 1941 sont exécutés à Souges près de Bordeaux.

Le Bêle est un lieu de Mémoire de la barbarie nazie, un lieu de mémoire du courage des hommes qui n'acceptèrent pas la soumission, la trahison. Un lieu de mémoire où des patriotes de toutes opinions mêlèrent leur sang pour que d'autres puissent vivre libres. Le Comité du souvenir dont la mission est de transmettre la mémoire des fusillés et des résistants, tient à remercier avec les familles des martyrs, la Municipalité et son premier magistrat pour leur engagement à faire vivre cette mémoire. L'entretien de ce lieu, sa mise en valeur avec le souci de l'intégrer dans ce nouveau quartier nantais, nous conforte dans notre travail contre l'oubli. Un oubli qui serait dramatique dans un contexte de progrès de l'extrême droite, ou l'histoire paraît vouloir se répéter. Merci, d'avoir accepté de retenir des noms de Résistants pour les voies qui entoureront ce lieu. Cette décision, ce choix, honore des patriotes qui, à l'exemple de Simone et Claude Millot, refusèrent de capituler malgré les difficultés, les menaces et la répression. Militants, leurs organisations politiques et syndicales dissoutes en septembre 1939, ils durent retisser des liens, réorganiser des structures pour résister. A l'arrivée des troupes d'occupation à Nantes, le 17 juin, ils s'étaient déjà préparés.

2/2

Le témoignage de Marcel Paul, qui remit la Légion d'Honneur à Simone Millot, rend hommage à celles et ceux qui l'accueillirent en juillet 40 à Nantes. Il évoque des noms que porteront des rues de ce quartier, mais aussi ceux de Margueritte Joubert, de l'instituteur Lhermitte son époux, et de bien d'autres. Par son témoignage, nous savons que Charles Tillon (qui lançait le 17 juin 40 de Bordeaux l'un des premiers appels à Résister,) que Venise Gosnat, que Robert Ballanger se trouvèrent à Nantes à un moment ou l'autre, dès le printemps et l'été 1940. Nous connaissons l'importance de leur rôle dans l'organisation de la Résistance. Simone Millot et ses camarades effectuèrent des missions en relation avec ses dirigeants ils récupèrent des armes, organisent des planques, fabriquent de faux papiers. Ils participèrent à l'évasion d'internés du camp de Choisel, à celle de Fernand Grenier futur représentant du PCF auprès du Général De Gaulle et futur ministre dans le gouvernement provisoire de la RF à Alger. La Résistance s'organisant, se structurant, ils constituèrent des comités populaires, puis les premiers groupes du Front National puis l'OS qui deviendra le premier groupe de FTP. Ils resteront dans l'histoire avec le « procès des 42 ». Ce soir, lors de cette cérémonie, nous voulons transmettre la mémoire de citoyens qui ne demandaient pas à devenir des Héros. Il leur fallut un grand courage pour résister à un moment où les pleins pouvoirs à Pétain n'avaient été refusés que par 80 parlementaires prenant « le chemin de l'honneur ». Transmettre les valeurs portées par notre peuple dans les combats contre le fascisme et le

nazisme, est pour nous un devoir.

Les valeurs et les idéaux inscrits dans le programme du CNR demeurent d'une éclatante actualité, ses mesures sont aujourd'hui autant d'enseignements pour surmonter les défis, face à

la dictature des marchés financiers.

Il nous apparaît particulièrement important d'alerter nos concitoyens sur les dangers qui à nouveaux surgissent France et en Europe. Des groupes aux idéologies racistes, xénophobes,

antisémites sont de plus en plus décomplexés et gangrènent les sociétés.

La crise engendre des replis, favorise les populismes. Les idées les plus nauséabondes y trouvent malheureusement un terreau favorable, fertilisé par les politiques qui accablent les plus

vulnérables et plongent dans l'incertitude des couches de plus en plus larges.

La perte de repères, l'apologie de l'individualisme, le dénigrement systématique de l'action collective et de la solidarité nourrissent les réflexes les plus vils.

Des entreprises de négation, d'instrumentalisation et de falsification de l'Histoire concourent à

masquer les causes et responsabilités qui menèrent au désastre.

Elles parviennent à peser dans nombre d'institutions, de parlements et même à se hisser dans

les sphères du pouvoir dans des pays où la Libération les en avait chassé.

La banalisation des progrès de l'extrême droite est porteuse de graves dangers pour la démocratie.

Les attentats qui ont endeuillé cet été la Norvège, viennent tragiquement le rappeler:

Notre

travail de mémoire demeure indispensable pour préserver nos valeurs Républicaines et bâtir,

pour nos enfants, un avenir de paix, de libertés, de démocratie. C'est le plus bel hommage que

nous pourrions rendre aux martyrs de la Résistance.

3/3